

# LPO ANJOU

Rapport financier 2023

[lpo-anjou.fr](http://lpo-anjou.fr)

Agir pour  
la biodiversité



## Comptes annuels

Vous trouverez les comptes annuels complets en annexe au rapport du Commissaire aux comptes. Ils ont été établis dans le respect des nouvelles normes comptables applicables aux associations.

## Faits majeurs de l'exercice

### Legs au profit de l'association

L'année 2022 avait été marquée par la perception de trois legs dont deux définitivement versés pendant l'exercice pour un montant total de 210 590 € (produits exceptionnels 2022). Le troisième était constitué par la quote-part d'un bien immobilier dont la vente a été réalisée en 2023 pour un montant de 39 416 € (produits exceptionnels 2023).

### Fonds Européens (FEDER)

L'adoption tardive du programme régional de fonds européens (FEDER) en octobre 2022 a retardé le dépôt des demandes de co-financements :

- des deux animations Natura 2000 pour les sites de la Loire amont et de la Champagne de Méron
- de la Réserve Naturelle Régionale des coteaux de Pont-Barré (années 2023 à 2025)

Natura 2000 : à la clôture de l'exercice, les conventions de financement des années 2022 et 2023 établies par le PNR Loire-Anjou-Touraine ne sont toujours pas produites.

RNR des coteaux de Pont-Barré : sur demande la Région Pays de la Loire, la part de ce financement avait été portée à environ 30 %. Déposée en décembre 2023, la demande n'a pas pu être instruite avant la clôture de l'exercice. Après échanges, il semble que le taux envisagé ne pourra finalement pas être atteint.

Il s'ensuit qu'aucun de ces financements sur des actions pourtant totalement réalisées en 2023 n'a pu être comptabilisé en produits à la clôture de l'exercice. L'intégralité des charges étant inscrite en comptabilité, l'absence de ces produits perturbe la lecture des comptes, notamment les ratios de charges rapportées au produit d'exploitation (salaires, frais généraux...).

Outre les fortes conséquences en matière de trésorerie, ils constituent un report cumulé de résultat (excédent) qui peut être estimé à 89 000 €

	2023	Rappel 2022	Total
Natura 2000 Loire amont	13 500 €	15 000 €	28 500 €
Natura 2000 Méron	21 500 €	18 000 €	39 500 €
RNR Pont Barré	21 000 €	-	21 000 €
Total	56 000 €	33 000 €	89 000 €

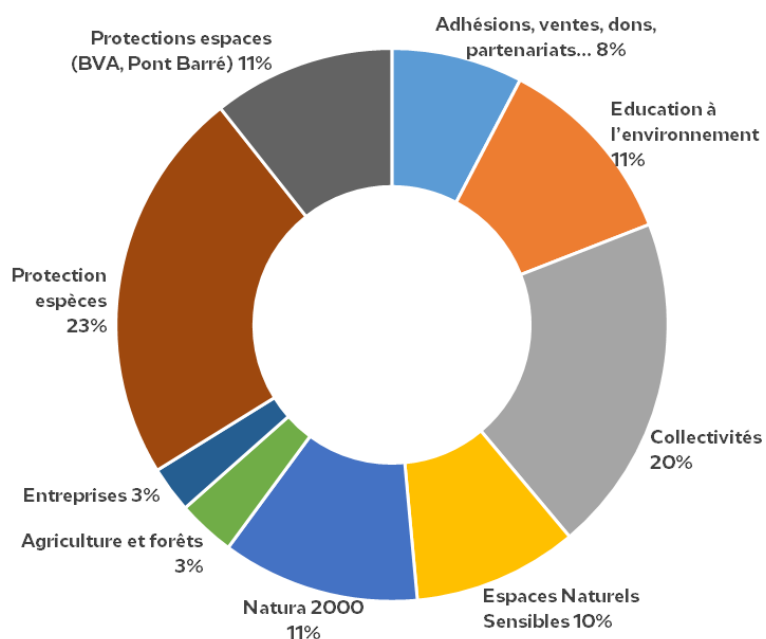
## L'activité 2023 – Le compte de résultat

	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Collectes - Cotisations - Contributions volontaires	23 193 €	17 942 €
Production vendue – Biens / Marchandises	25 130 €	22 984 €
Production vendue - Services	911 845 €	753 818 €
Production stockée	-53 514 €	-19 141 €
Concours publics et subventions d'exploitation	419 201 €	469 762 €
Dons manuels	28 360 €	15 005 €
Reprises sur provisions - Transferts de charges	37 431 €	24 301 €
Utilisation des fonds dédiés	47 505 €	21 555 €
Autres produits	20 €	105 €
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 439 172 €</b>	<b>1 306 331 €</b>
Achats marchandises	15 964 €	18 455 €
Travaux et prestations sur programmes	173 022 €	179 604 €
Frais de fonctionnement	163 177 €	154 212 €
Impôts et taxes	59 448 €	53 156 €
Frais de personnel	989 427 €	871 876 €
Amortissements et provisions	33 537 €	31 400 €
Abandon de frais bénévoles	22 714 €	7 613 €
Reports en fonds dédiés	43 408 €	47 505 €
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 500 697 €</b>	<b>1 363 820 €</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION =</b>	<b>-61 525 €</b>	<b>-57 490 €</b>
Produits financiers	1 864 €	1 088 €
Charges financières	749 €	868 €
<b>Résultat financier</b>	<b>1 115 €</b>	<b>220 €</b>
<b>RESULTAT COURANT =</b>	<b>-60 410 €</b>	<b>-57 270 €</b>
Produits exceptionnels	49 416 €	211 591 €
Charges exceptionnelles	61 €	1 361 €
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>49 355 €</b>	<b>210 230 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE =</b>	<b>-11 055 €</b>	<b>152 960 €</b>
<i>Total des produits</i>	<i>1 490 452 €</i>	<i>1 519 010 €</i>
<i>Total des charges</i>	<i>1 501 507 €</i>	<i>1 366 049 €</i>
<i>Bénévolat valorisé</i>	<i>644 775 €</i>	<i>566 030 €</i>

## PRODUITS D'EXPLOITATION

L'année 2023 est marquée par une nouvelle hausse du niveau d'activité. Le produit d'exploitation s'établit à **1 439 172 €** contre 1 306 331 € en 2022 (+ 10 %).

Il se répartit de la façon suivante entre les différents pôles d'activités.



Cette répartition témoigne de la variété et de la constance des actions engagées par l'équipe salariée avec le soutien et la contribution active de bénévoles.

Elle est également à l'image des nombreuses sources de financements, très majoritairement publiques, liées au déploiement en Anjou des principales politiques de protection de la biodiversité.

En 2023, presque toutes les catégories d'actions ont progressé. On notera toutefois deux évolutions :

- L'accroissement des actions d'éducation à l'environnement suite au renforcement de l'équipe en 2022 (+ 18 000 €) et au développement des opérations « Ecole du dehors »
- La hausse continue des actions au profit des collectivités et organismes assimilés (+ 54 000 €), principalement sur les thématiques bâti et biodiversité et milieux aquatiques (syndicats de bassins)

Comme rappelé plus dans les faits majeurs de l'exercice, outre les conséquences en matière de trésorerie, les retards pris dans l'attribution de la part européenne (Feder) des activités Natura 2000 et RNR perturbent depuis 2 ans les comptes de l'association. Le produit correspondant au travail réalisé ne peut être comptabilisé tant que les conventions ne sont pas signées.

### Ressources propres, dons et legs

La contribution financière courante des adhérents (cotisations, dons et ventes) et donateurs représente, après déduction des achats, environ 40 000 € (soit env 2.7 % du budget). Modeste, elle est pourtant essentielle à la couverture des frais de certaines activités (accueil, médiation faune sauvage...).

Rappelons qu'en 2022 et 2023, nous avons bénéficié d'une ressource exceptionnelle constituée de trois legs pour un montant total de 250 007 €. (210 591 € en 2022 et 39 416 € en 2023).

### Bénévolat valorisé

Depuis plusieurs années, la LPO Anjou intègre dans ses comptes une évaluation financière de la contribution bénévole pour des actions de conservation ou de gestion de l'association. Leur valorisation répond à des règles précises définies par l'administration.

Depuis 2021, sur la base de travaux réalisés par la LPO France, nous avons décidé d'y ajouter la valorisation des observations collectées dans Faune-Anjou. Au titre de l'année 2023, 276 805 données ont été saisies. Après déduction de celles collectées par l'équipe salariée, les stagiaires et volontaires dans le cadre de missions financées, ce total est ramené à 244 111. Parmi celles-ci, 1 635 ont fait l'objet d'un processus de validation par des bénévoles.

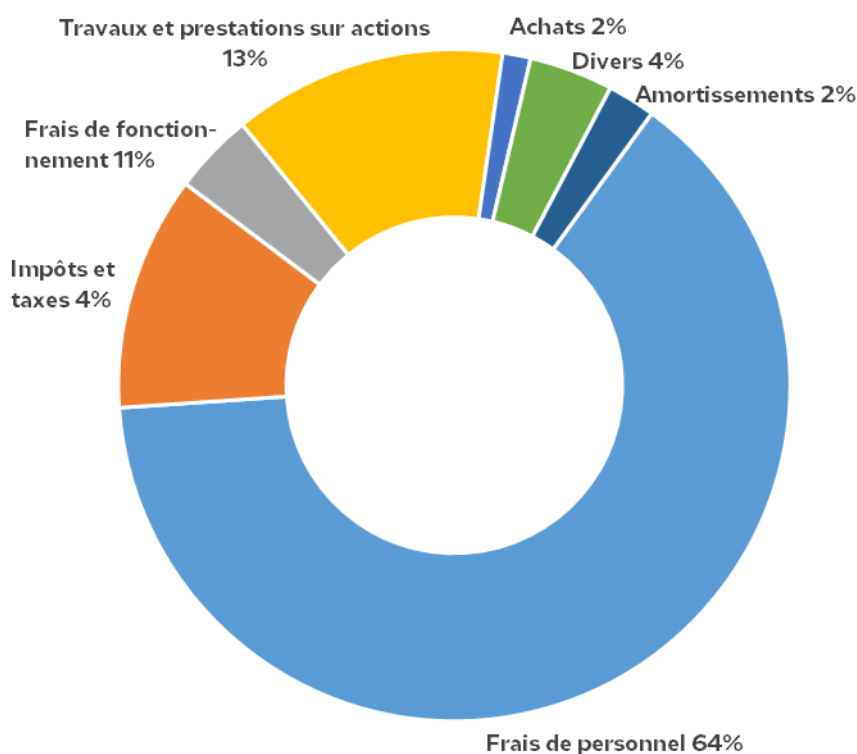
Conformément au référentiel établi par la LPO France, le temps de collecte de chaque donnée est estimé à 8 mn et celui de la validation à 10 mn, correspondant respectivement à 30 318 et 1 027 heures.

En 2023, les valeurs suivantes ont été comptabilisées au titre du bénévolat :

	Temps	€ / heure	Valorisation
Heures sur actions et gestion	7 655 h	15,93 €	121 936 €
Base de données Faune-Anjou	32 821 h	15,93 €	522 839 €
<i>dont Observations</i>	<i>32 548 h</i>		
<i>Validation des données</i>	<i>273 h</i>		
<b>Totaux</b>	<b>40 476 h</b>		<b>644 775 €</b>

## CHARGES D'EXPLOITATION

Elles progressent également de 10 % passant de 1 363 820 € à 1 500 697 € (+ 10 %). Notons à nouveau que ces évolutions sont faussées par l'absence de comptabilisation des fonds européens.



### Prestations et fournitures sur actions

Ces achats sont stables. 2023 a vu l'achèvement de programmes régionaux (Noctules et protection des gîtes majeurs) impliquant la contribution de structures associatives partenaires à hauteur de 43 680 €.

### Frais de personnel

En incluant les taxes assises sur les salaires, ils augmentent d'environ 124 000 € et représentent 70 % des charges de l'association.

Au 31 décembre 2023, 24 salariés composaient l'effectif de l'association représentant 23.2 ETP (Equivalent Temps Plein) contre 22.1 au 31 décembre 2022. Au titre de l'année, on notera :

- Le recrutement d'un nouveau directeur avec une période de tuilage de 2 mois
- L'embauche en CDI de la salariée en contrat d'alternance depuis septembre 2021

	Femmes	Hommes	Total 2023	Rappel 2022	Rappel 2021
Contrat à durée indéterminée	13	10	23	22	20
Contrat à durée déterminée	1		1	2	3
Effectif total	14	10	24	24	23
Temps plein	11	9	20	18	18
Temps partiel	3	1	4	6	5
ETP fin d'année	13,5	9,7	23,2	22,1	20,4
ETP moyen sur l'année	12	10,8	22,8	22,4	18,3

### **Frais de fonctionnement**

Ils progressent moins vite que le produit avec une hausse de 9 000 € (+ 5.8 %).

Entre 2023 et 2022, on notera l'évolution significative de 2 postes :

- Frais de locaux Angers (+ 6 900 €) : 2023 est la première année pleine de loyer
- Entretien et maintenance (+ 4 100 €) : mise en place de nouveaux outils de gestion (comptabilité et gestion commerciale)

### **Impôts et taxes**

Ils sont presque exclusivement constitués par des taxes assises sur les rémunérations (taxe sur les salaires et formation continue) et intégrés à l'analyse des frais de personnel.

### **Amortissements**

Cette somme correspond à la dépréciation estimée et forfaitaire des actifs immobilisés de l'association (voir plus loin - bilan).

## **RESULTAT DE L'EXERCICE**

---

Le résultat d'exploitation est déficitaire pour environ **61 525 €**. Rappelons, comme il est précisé dans les faits marquants, que trois financements FEDER manquent en produits pour environ 56 000 €.

Après prise en compte des produits et charges financières et du bénéfice exceptionnel de legs, le déficit de l'exercice est de **11 055 €**.

## La situation financière au 31/12/2023 – Le bilan

Le bilan est un instantané de la situation financière de l'association au 31 décembre de chaque année. Il permet de faire un point sur les équilibres entre ressources et besoins de financements.

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022	PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	- €	448 €	Fonds propres sans droit de réserve	509 481 €	356 521 €
Immobilisations corporelles	113 131 €	119 231 €	Résultat de l'exercice	-11 055 €	152 960 €
Autres immobilisations	225 €	44 225 €	Autres fonds	- €	- €
<b>Actif immobilisé</b>	<b>113 356 €</b>	<b>163 904 €</b>	<b>Fonds propres</b>	<b>498 426 €</b>	<b>509 481 €</b>
			Fonds dédiés et fonds legs	43 408 €	91 505 €
			Provision pour charges retraites	52 134 €	43 927 €
Stocks marchandises et fournitures	6 862 €	6 737 €	Emprunts établissements de crédit	49 840 €	69 514 €
Travaux en cours	59 546 €	113 060 €	Dettes fournisseurs	47 229 €	70 098 €
Créances et autres	595 961 €	475 230 €	Dettes fiscales et sociales	146 650 €	135 297 €
Valeurs mob, banques et caisses	337 367 €	287 323 €	Autres dettes	6 304 €	30 507 €
Charges constatées d'avance	14 720 €	1 546 €	Produits constatés d'avance	283 819 €	97 472 €
<b>Actif circulant</b>	<b>1 014 455 €</b>	<b>883 896 €</b>	<b>Dettes</b>	<b>533 842 €</b>	<b>402 888 €</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 127 811 €</b>	<b>1 047 800 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 127 811 €</b>	<b>1 047 800 €</b>

### Actif immobilisé

Il est constitué par les biens durables de l'association (propriétés foncières, matériels et outillages, matériels de bureau...). La valeur d'origine de ces biens s'établit à 366 499 €. Ils sont forfaitairement dépréciés chaque année (amortissements). Ainsi, leur valeur nette était estimée à **113 356 €** au 31 décembre dernier.

En 2023, l'association a réalisé des investissements pour 27 050 € dont :

- 335 € pour l'acquisition d'une parcelle au Pont Barré
- 6 604 € de matériels de terrain (longues vues, jumelles...)
- 4 683 € d'aménagements de locaux (cloisonnement du rez de chaussée et des locaux repris à l'Ablette angevine)
- 12 340 € pour l'acquisition d'un véhicule de terrain et 1 000 € pour l'achat d'un vélo de service (assistante électrique). Ces achats achèvent un parcours de renouvellement du parc.
- 2 088 € de matériels de bureau et informatiques

### Actif circulant / Dettes

Hors trésorerie disponible, l'actif circulant s'établit à 677 088 €. Ce sont les stocks comprenant la valorisation de certaines actions en cours au 31 décembre et ce qui est dû à la LPO Anjou. Parmi ces créances, figurent des engagements fermes de financements d'actions à déployer sur 2024 et 2025 pour 283 819 € (produits constatés d'avances figurant au passif). Déduits, il réduit le dû à court terme à **393 269 €**.

Les dettes hors emprunts sont de **200 183 €**. C'est ce que doit la LPO Anjou à court terme.

Comme il nous est dû plus que nous ne devons, il en ressort que le fonctionnement courant de l'association nécessitait au 31 décembre **un besoin de financement de 193 086 €** contre 263 200 € en 2022.

Cette baisse du besoin a été permise par une forte mobilisation de l'équipe pour finaliser les dossiers et réduire l'en cours.

### Emprunts bancaires



La LPO Anjou avait au 31 décembre 2023, 4 emprunts en cours pour lesquels il restait à rembourser **49 840 €**.

Ces emprunts ont été souscrits pour subvenir au financement d'actifs immobilisés (matériels informatiques et véhicules).

### **Fonds propres (et provisions)**

Depuis sa création en 1991, l'association a réalisé des excédents (et déficits) cumulés à hauteur de **498 426 €**.

### **Résumé de la situation financière au 31 décembre 2023**

---

<b>Les ressources de l'association</b>		<b>643 808 €</b>
- Ses fonds propres	498 426 €	
- Les provisions et fonds dédiés	95 542 €	
- Les emprunts (solde dû)	49 840 €	
<b>Les besoins de financement à couvrir</b>		<b>306 439 €</b>
- Les actifs immobilisés	113 356 €	
- Le besoin de financement courant	193 083 €	
<b>Excédent constituant la trésorerie disponible</b>		<b>337 369 €</b>

La trésorerie peut paraître importante. Il convient toutefois de rapprocher cette somme du budget global de fonctionnement d'environ 1 400 000 € pour comprendre qu'elle couvre à peine 3 mois d'activité... Si les dépenses, principalement constituées par les salaires, sont régulièrement réparties sur l'année, les recettes le sont beaucoup plus aléatoirement. Ainsi, la période de juin / juillet est toujours la plus critique et 2023 n'a pas échappé à la règle avec une très forte tension de trésorerie.

Entre la mauvaise valorisation du travail fourni et les intenable délais de perception, le recours imposé aux financements européens pose des questions existentielles à des associations comme la nôtre.